© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/intervention-des-secours-et-liberation-damiante on 14/10/2025

Intervention des secours et libération d’amiante

Le risque d'exposition à l'amiante est présent tant pour les services de secours que pour les riverains quand des bâtiments qui en contiennent prennent feu et/ou s'effondrent. Des mesures de protection supplémentaires et une bonne coordination entre les services de secours concernés sont nécessaires.

Sujets: Incendie et explosion, Amiante

©: preventActua 06/2017

Last change: 02.10.24

© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/intervention-des-secours-et-liberation-damiante on 14/10/2025

Incendie et libération d’amiante

Un incendie qui touche un bâtiment contenant de l'amiante est appelé 'feu d'amiante' aux Pays-Bas mais cette qualification prête à confusion. L’amiante ne brûle pas. C’est précisément l’une des raisons de son succès dans le passé.

Lors d'un incendie, les matériaux contenant de l'amiante, surchauffés, éclatent au contact de l'eau froide d'extinction, ce qui provoque parfois de fortes détonations. A leurs points de rupture, ces matériaux libèrent de grandes quantités de fibres d'amiante qui, portées par l'air chaud, flottent dans l'air. Une petite partie de ces fibres reste en suspension et se répand dans l'atmosphère tandis que la plus grosse partie, entraînée par l'eau d'extinction, se retrouve sur le sol.

Émission primaire et secondaire

La libération de fibres inhalables lors de la rupture du matériau contenant de l’amiante est appelée 'émission primaire'. Il s'agit de particules micoscopiques qui, portées par l'air chaud, peuvent largement se diffuser dans l'environnement. Cependant, l'ensemble du processus les fait se diluer dans l'air et on ne constate généralement pas une hausse sensible de fibres d'amiante dans l'atmosphère.
Le risque d’émission secondaire est lié aux projections de fragments et copeaux de matériau contenant de l’amiante. Ces projections, portées par l'air ou écrasées sous les pas d’une personne ou les roues d’un véhicule, peuvent se retrouver à des dizaines voire des centaines de mètres de distance du lieu de l'incendie. Les risques varient en fonction de

© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/intervention-des-secours-et-liberation-damiante on 14/10/2025

l'état dans lequel se trouve le matériau contenant de l'amiante (amiante liée ou non, pulvérisée ou encore intacte). Il est donc important de baliser la zone.

Services de secours

Les risques auxquels sont exposés les services de secours sont limités pendant l'incendie puisque la plupart des fibres d'amiante sont précipitées au sol par l'eau d'extinction. Le port de tous les EPI, y compris un équipement de protection respiratoire, est toutefois nécessaire. Mieux vaut limiter autant que possible le nombre de personnes présentes dans la zone.
Eteindre les feux couvants nécessite souvent de tailler et casser des matériaux. Si cette opération libère de l'amiante sans qu'il y ait ascension du panache, le risque est beaucoup plus important que pendant l'extinction proprement dite. Le port d'une protection respiratoire autonome et l'application rigoureuse de mesures d'hygiène sont indispensables.

Autres interventions

La vigilance est également de mise pour d'autres d'interventions: effondrement de bâtiments, dégâts dus à un orage ou à la grêle,... Mais le problème, quand il n'y a pas d'incendie, est que les membres des services de secours ne sont pas toujours équipés d'une protection respiratoire.

Inventaire amiante et plan d'urgence

© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/intervention-des-secours-et-liberation-damiante on 14/10/2025

Une information correcte est essentielle pour assurer une intervention efficace des services de secours. La nature du bâtiment et l'âge du bâti permettent, par déduction, d'envisager la présence ou non d'amiante. L'inventaire de l'amiante fournit, quant à lui, des informations bien précises et mieux ciblées: Dans quelles parties du bâtiment ou dans quelles installations y a-t-il de l'amiante? Dans quel état se trouve-t-il? Il est important d'intégrer ces données dans le plan d'urgence de l'entreprise.

Des procédures pour les services de secours

Le Centre fédéral de connaissances pour la sécurité civile (SPF Intérieur) a développé en 2012 une procédure 'amiante en cas d'incendie'. L'application de cette procédure fait l'objet de formations train-the-trainer pour permettre aux différentes zones de secours de se familiariser avec le sujet et d'adapter leur organisation.

L'Institut néerlandais pour la sécurité publique a également élaboré des lignes directrices pour les pompiers: elles soulignent notamment les procédures à suivre lors d'incendies libérant de l’amiante pour se protéger eux-mêmes et protéger la population.

Source/Infos: Nederlandse instituut voor publieke veiligheid: Brancherichtlijn en publicatie Brandweeroptreden bij asbestincidenten